

SEANCE DU 21 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le 21 juin à 20 heures 30 mn.

Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SOULIES Claude, Maire.

Date de convocation : le 15 juin 2017

Nombre de conseillers : en exercice 10, 9 présents, 10 votants.

Présents : SOULIES Claude – MANCHON Germain – ESCUDIE Martine– MAZERAN Jean-Pierre - TURROQUES Guy - VIATGE Marie-Christine - MALLEVIALLE Joël- MARTIN Michel - TURNER Laurence

Représenté : CARTIER-LANGE Carole a donné procuration à Claude SOULIES

Absent et Excusé : CARTIER-LANGE Carole

Secrétaire de séance : MANCHON Germain

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé. Il est cependant noté qu'une modification doit être apportée au point concernant les travaux logement : « approuvé à l'unanimité moins une abstention ».

Objet : Vote du compte de gestion 2016

Le vote est acquis à l'unanimité des présents. Toutefois Monsieur le Maire à la demande de J. Mallevalle confirme que lors de la clôture des comptes 2017 une comptabilité analytique sera soumise à l'approbation du Conseil.

Objet : Adhésion Groupement de commandes Voirie Municipale

Monsieur le Maire précise que le fonctionnement de la nouvelle structure Intercommunautaire fonctionnera comme l'ex SIVOM et que le prestataire attributaire du marché n'a pas été encore désigné.

Adhésion approuvée à l'unanimité.

Objet : Retrait des communes de la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire fait part du retrait prévu des communes de Moulayres et de Missecle de la communauté d'agglomération, elles rejoignent la communauté du Pays Laurécois.

Vote pour le retrait à l'unanimité

Objet : Poursuite du PLU communal par la Communauté d'Agglomération

Monsieur le Maire informe le Conseil de la démarche à suivre conformément au transfert de compétence.

- ✓ Le Conseil d'agglomération devra délibérer sur le projet du nouveau PADD que la commune lui a adressé.
- ✓ Retour ensuite pour approbation au niveau du conseil communal
- ✓ Un avis sur l'arrêt définitif sera alors prononcé
- ✓ Une enquête publique sera diligentée au cours des deux mois suivants.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le PADD transmis à la communauté d'agglomération et la procédure telle que décrite.

Objet : Modification des statuts concernant le nom de la Communauté d'Agglomération

Après un rapide échange sur le sujet, le conseil municipal approuve ce point, par 6 voix pour, 1 voix contre et de 2 abstentions.

Objet : Nomination d'un coordinateur pour le recensement 2018

Monsieur le Maire propose de nommer coordinateur Mme SANCHEZ Sandrine, secrétaire de mairie ainsi que de placer sous son autorité Mme Marie Madeleine Bessières sur la base de son expérience de cette activité à Mézens.

Approbation à l'unanimité du Conseil.

Objet : Questions diverses

- Ex Entreprise Bellman : J. Mallevalle informe les conseillers qu'après des vellétés de déménagement le repreneur devrait faire le choix de rester et d'éventuellement s'agrandir sur place, il est probable qu'il sollicite des subventions.
- Ecoles : Mr. Le Maire tient à souligner que les effectifs scolaires vont augmenter à la rentrée 2017 : ils passent de 103 élèves à 105 sur le RPI de Mézens - Roquemaure, soit sur un total équivalent à celui d'il y a cinq ans.
- Fête des Ecoles : prévue pour le 30 juin sur la place du village.
- La peinture de la cantine sera reprise durant les congés scolaires d'été.
- Un nouveau compteur électrique sera installé permettant de séparer les comptes municipaux des charges des bâtiments scolaires.
- Voies communales : finalisation jusqu'à l'Eglise du Real de la réfection de la voie communale avec matérialisation d'un passage à piétons et de bordures de trottoirs protégeant la calvaire et l'arbre devant l'Eglise ainsi que la pose de panneaux limitant la vitesse sur cette voie.
- Autorisation obtenue de la Préfecture concernant la randonnée pédestre organisée sur la commune.

Séance levée à 22h00